



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## Point 3 de l'ordre du jour provisoire

### GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

#### Cinquième session

Rome, 8-10 mai 2018

### ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION, L'UTILISATION DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

## Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION.....	1-2
II. SUITE DONNÉE AU PLAN D'ACTION MONDIAL.....	3-26
a. Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial.....	3-9
b. Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières.....	10-11

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

- c. Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial.....12-17
- d. Collaboration et réseaux régionaux.....18-21
- e. Sensibilisation et mise en commun des informations.....22-26

#### IV. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL EST INVITÉ À DONNER.....27-28

### I. INTRODUCTION

1. À sa quatorzième session ordinaire, en avril 2013, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a examiné le projet de priorités stratégiques relatives aux actions à mener dans le domaine des ressources génétiques forestières et l'a approuvé sous la forme du *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* (Plan d'action mondial)<sup>1</sup>. La Conférence de la FAO a par la suite adopté le Plan d'action mondial à sa trente-huitième session, en juin 2013<sup>2</sup>. À sa quinzième session ordinaire, en janvier 2015, la Commission a approuvé la *Stratégie de mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* (la Stratégie)<sup>3</sup>.

2. Le présent document résume les activités qui ont été menées par la FAO en collaboration avec ses partenaires depuis la quatrième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (le Groupe de travail), qui s'est tenue en mai 2016, pour donner suite au Plan d'action mondial. Ces activités comprennent notamment l'élaboration du Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial et l'élaboration d'un projet de Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières et d'un projet de stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

### II. SUITE DONNÉE AU PLAN D'ACTION MONDIAL

#### a. Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial

3. À sa seizième session ordinaire, la Commission a adopté, pour les ressources génétiques forestières, les cibles, indicateurs et moyens de vérification proposés comme outils d'évaluation pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, ainsi que le calendrier de suivi<sup>4</sup>. Elle a demandé à la FAO de formuler un projet de directives pour l'élaboration des rapports d'avancement des pays, ainsi que des directives pour l'établissement de rapports par les réseaux régionaux et les organisations internationales. Elle a aussi demandé à la FAO d'éviter les chevauchements avec les obligations en matière d'élaboration de rapports sur les ressources phylogénétiques qui existent dans le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques (WIEWS)<sup>5</sup>. Elle a également encouragé les pays à se préparer afin de procéder à la collecte des informations et des données requises pour faciliter la présentation de leurs premiers rapports d'avancement dans les délais impartis<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 52.

<sup>2</sup> C 2013/REP, paragraphe 77.

<sup>3</sup> CGRFA-15/15/Rapport, *annexe E*.

<sup>4</sup> CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 74.

<sup>5</sup> Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques: <http://www.fao.org/wiews/fr/>.

<sup>6</sup> CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 75.

4. Début 2017, la FAO a élaboré un projet de directives pour l'établissement des rapports, notamment un questionnaire et un glossaire de termes techniques, en vue de la présentation des rapports d'avancement des pays, après avoir pris en compte les obligations en matière d'établissement de rapports du système WIEWS. Comme demandé par la Commission<sup>7</sup>, la FAO, en mars 2017, a consulté par voie électronique le Groupe de travail et les points focaux nationaux pour les ressources génétiques forestières en ce qui concerne le projet de directives pour l'établissement des rapports et a reçu des observations de onze pays<sup>8</sup>. La FAO a également présenté les directives pour l'établissement des rapports et le processus d'établissement des rapports au cours d'ateliers régionaux et d'autres réunions organisées dans le cadre du Programme de ressources génétiques forestières pour l'Asie et le Pacifique (Kuala Lumpur [Malaisie], 21 mars 2017), du Système européen d'information sur les ressources génétiques forestières (Rome [Italie], 5 avril 2017), du programme européen pour les ressources génétiques forestières (Amsterdam [Pays-Bas], 30 mai - 2 juin 2017) et du Groupe de travail sur les ressources génétiques forestières de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord (Provo [États-Unis d'Amérique], 23-27 octobre 2017).

5. Par la lettre circulaire aux gouvernements C/CBD-7 datée du 22 mai 2017<sup>9</sup>, la FAO a invité les États membres à soumettre leurs rapports d'avancement nationaux sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial le 31 décembre 2017 au plus tard. Les pays avaient la possibilité de faire parvenir leurs rapports au moyen du système de présentation des rapports en ligne, en complétant le questionnaire disponible sur la plateforme Open Foris. Afin de faciliter les réponses aux questions portant sur des espèces particulières, la liste des espèces que les pays avaient communiquée pour l'État des ressources génétiques forestières dans le monde a été révisée, afin de prendre en compte les changements récents dans la taxonomie et d'exclure les espèces mineures d'arbustes qui ne peuvent pas vraiment être considérées comme des ressources génétiques forestières. La liste mise à jour, qui comprend environ 6 600 espèces, a été intégrée au système de présentation des rapports en ligne.

6. En novembre 2017, quatre-vingt-dix points focaux nationaux au total disposaient d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe pour accéder au système de présentation des rapports en ligne. Les points focaux nationaux avaient la possibilité de changer leur mot de passe après leur première connexion au système et ils n'avaient accès qu'au modèle de rapport de leur propre pays. Au cours du processus d'établissement des rapports, le Secrétariat a fourni aux points focaux, à leur demande, une assistance technique pour l'utilisation du système de présentation des rapports en ligne. Les points focaux nationaux pouvaient également ajouter des espèces dans le modèle de rapport, à condition d'en informer le Secrétariat.

7. Le questionnaire en ligne avait fait office de rapport d'avancement des pays. En avril 2018, trente-huit pays au total avaient soumis leurs rapports d'avancement (Allemagne, Arménie, Australie, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Équateur, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Inde, Irlande, Islande, Japon, Liban, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mexique, Norvège, Pologne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République tchèque, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Thaïlande et Vanuatu). Quatre autres pays (Brésil, Chine, Niger et Turquie) n'avaient pas encore terminé de remplir le questionnaire. Le Programme européen pour les ressources génétiques forestières avait également soumis son rapport d'avancement.

8. Sur la base des données et informations soumises, le document intitulé *Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières (CGRFA/WG-FGR-5/18/Inf.3)* donne des informations détaillées sur les progrès réalisés par les pays ayant transmis leur rapport en ce qui concerne la mise en

<sup>7</sup> CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 75.

<sup>8</sup> Allemagne, Australie, Brésil, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Maroc, Norvège, République tchèque, Suède.

<sup>9</sup> <http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/documents/CGRFA/CGRFA-16/bt555f.pdf>.

œuvre du Plan d'action mondial et fait ressortir la contribution des réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et des organisations internationales concernées.

9. Le Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial indique que la plupart des pays ayant transmis leur rapport disposent d'un inventaire national des ressources génétiques forestières (27 pays sur 38) et de programmes ou systèmes nationaux de conservation *in situ* et *ex situ* (respectivement 33 et 29 pays). De même, la plupart des pays ont un programme national de semences d'arbres (28 pays sur 38). En ce qui concerne l'existence de mécanismes de coordination nationaux et de stratégies nationales pour les ressources génétiques forestières, quinze et dix-sept pays respectivement ont signalé qu'ils n'en avaient pas. Pour ce qui est de l'état de la conservation, de l'utilisation et de la mise en valeur des ressources génétiques forestières, chaque pays dispose en moyenne de quarante-sept espèces d'arbres et autres espèces ligneuses, d'après les rapports d'avancement.

#### **b. Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières**

10. À sa dernière session, la Commission a demandé à la FAO d'élaborer un projet de Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières qui soit conforme au plan proposé<sup>10</sup> et qui tienne compte des directives existantes en matière d'élaboration des programmes forestiers nationaux et de formulation des politiques forestières, afin d'éviter les chevauchements d'activités<sup>11</sup>. Lors de l'élaboration du projet de directives, la FAO a également pris en compte les indications données par le Groupe de travail, à sa dernière session.

11. Le document intitulé *Projet de Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières (CGRFA/WG-FGR-5/18/Inf.4)* présente le projet de directives, afin que le Groupe de travail l'examine. Le projet de directives a pour objectif d'aider les pays à mettre en œuvre le Plan d'action mondial et de promouvoir l'intégration des ressources génétiques forestières dans les autres instruments et stratégies nationaux pertinents. Une stratégie nationale sur les ressources génétiques forestières (Stratégie nationale) est une feuille de route et un plan d'action pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières à l'échelon national (ou infranational). Elle doit être fondée sur la situation actuelle des ressources génétiques forestières et de leur gestion dans le pays et définir des objectifs pour assurer leur conservation, leur utilisation durable et leur mise en valeur. La stratégie nationale et sa mise en œuvre doivent aussi être considérées comme un processus continu, incluant un suivi de l'état d'avancement par rapport à des objectifs ainsi qu'une révision de la stratégie (par exemple tous les dix ans), s'il y a lieu. En plus des objectifs, la stratégie nationale doit identifier des priorités en ce qui concerne l'amélioration des ressources génétiques forestières et les activités connexes, préciser les responsabilités et mobiliser les ressources nécessaires aux fins de son application. Le projet de directives indique les étapes qui peuvent être suivies lors de l'élaboration de stratégies nationales pour les ressources génétiques forestières et les possibilités en matière d'intégration de stratégies nationales pour les ressources génétiques forestières dans d'autres stratégies nationales pertinentes.

#### **c. Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial**

12. À sa dernière session, la Commission a examiné les progrès réalisés en ce qui concerne l'élaboration de la stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial<sup>12</sup>. Elle a demandé à la FAO de continuer à mobiliser des fonds extrabudgétaires et à élaborer la stratégie de financement afin de prêter un appui à la mise en œuvre du Plan d'action mondial et d'encourager les donateurs à y contribuer<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> CGRFA-16/17/19, annexe A.

<sup>11</sup> CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 73.

<sup>12</sup> CGRFA-16/17/19, paragraphes 18-20.

<sup>13</sup> CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 73.

13. La FAO a poursuivi ses recherches de donateurs disposés à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial, mais jusqu'à présent, aucuns fonds extrabudgétaires n'ont été mobilisés à cette fin. Toutefois, la FAO a appuyé l'élaboration de plusieurs projets financés par des fonds extrabudgétaires qui, bien qu'ils concernent des sujets plus larges, devraient contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Les projets en cours ou prévus, notamment aux Fiji, en Haïti, au Mozambique, en Ouzbékistan, au Pakistan, aux Philippines, en République centrafricaine, à Sao Tomé-et-Principe et au Sri Lanka<sup>14</sup>, visent à améliorer la gestion durable des forêts ou à appuyer la remise en état des paysages et des forêts, grâce à l'appui financier du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). En outre, la FAO aide actuellement le Burkina Faso, le Congo, le Sénégal, le Soudan et le Tchad à élaborer des propositions de projets pour le Fonds vert pour le climat, afin d'améliorer la contribution des forêts et des autres utilisations des terres à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets.

14. La mise en œuvre du Plan d'action mondial est actuellement appuyée dans le cadre de plusieurs projet et programmes menés actuellement par la FAO. À l'aide des fonds apportés par la Norvège, la FAO appuie la création d'un centre national de semences d'arbres forestiers au Liban<sup>15</sup>. Dans le cadre de son Programme de collaboration technique, la FAO renforce les capacités de l'Institut de recherche forestière au Myanmar et la contribution des secteurs agricoles au Plan d'action national pour la biodiversité en Inde<sup>16</sup>. Dans le cadre de l'initiative «Action contre la désertification<sup>17</sup>», la FAO et ses partenaires ont renforcé les systèmes nationaux d'approvisionnement en semences d'arbres au Burkina Faso, au Kenya, au Mali et au Niger. En novembre 2017, la FAO et ses partenaires de l'Action contre la désertification ont également organisé un atelier régional à Niamey (Niger), afin d'évaluer et de planifier les initiatives de restauration à grande échelle dans douze pays participant au programme africain de la «Grande muraille verte». En outre, le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages<sup>18</sup> a continué d'appuyer la remise en état des terres dégradées au Cambodge, au Guatemala, au Liban, en Ouganda, au Pérou, aux Philippines et au Rwanda. Ces efforts croissants consistent à trouver de nouvelles façons d'améliorer la production de matériels forestiers de reproduction, afin d'atteindre les objectifs ambitieux établis en matière de plantation d'arbres.

15. La FAO a poursuivi l'élaboration de la stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial après avoir analysé les enseignements à tirer des stratégies de financement existantes en matière de mise en œuvre des plans d'action mondiaux sur les ressources zoogénétiques et phytogénétiques. Dans ce contexte, la FAO a pris en compte les évolutions récentes du cadre mondial sur les forêts, comme l'adoption du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts

---

<sup>14</sup> Restauration des forêts et des paysages au service de la résilience des paysages et des moyens d'existence en République centrafricaine (GCP/CAF/002/GFF, 2018-2022); Gestion communautaire intégrée des ressources naturelles aux Fidji (GCP/FIJ/008/GFF, 2018-2019); Gestion durable des paysages de production ligneuse au service de la conservation de la biodiversité en Haïti (GCP/HAI/036/GFF, 2019-2023); Rémunération des services écosystémiques au service de la conservation des forêts et de moyens d'existence durables au Mozambique (GCP/MOZ/117/GFF, 2017-2022); Inverser les processus de déforestation et de dégradation dans les forêts de *Pinus gerardiana* à haute valeur de conservation au Pakistan (GCP/PAK/091/GFF, 2018-2021); Améliorer la biodiversité, les flux écosystémiques et les stocks de carbone au moyen de la gestion durable des forêts et de la remise en état des terres forestières dégradées aux Philippines (GCP/PHI/065/GFF, 2018-2022); Restauration des paysages au service des fonctionnalités écosystémiques et de l'atténuation des effets du changement climatique en République de Sao Tomé-et-Principe (GCP/STP/022/GFF, 2018-2023); Promouvoir la gestion durable des forêts et améliorer les moyens d'existence au moyen de la planification intégrée de l'utilisation des terres et de la restauration du paysage forestier au Sri Lanka (GCP/SRL/074/GFF, 2018-2022); Gestion durable des forêts dans les zones de montagne et de vallées en Ouzbékistan (GCP/UZB/004/GFF, 2018-2023).

<sup>15</sup> La création d'un centre national de semences forestières au Liban (GCP/LEB/026/NOR, 2016-2018).

<sup>16</sup> Renforcer les capacités de l'Institut de recherche forestière, Myanmar (TCP/MYA/3607, 2017-2019); Renforcer la contribution de l'agriculture et des secteurs connexes au Plan d'action national 2008 pour la biodiversité et aux Objectifs nationaux de biodiversité de l'Inde (TCP/IND/3604, 2017-2019).

<sup>17</sup> <http://www.fao.org/in-action/action-against-desertification/fr/>.

<sup>18</sup> <http://www.fao.org/in-action/forest-landscape-restoration-mechanism/en/>.

(2017-2030) par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2017, ainsi que les principaux instruments de financement consacrés aux forêts.

16. Le projet de stratégie de financement est présenté dans le document intitulé *Projet de stratégie de financement à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières (CGRFA/WG-FGR-5/18/Inf.5)*, afin que le Groupe de travail l'examine. Le document présente également certains des enseignements tirés de la mise en œuvre de stratégies de financement existantes qui appuient la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques et phytogénétiques. Il donne également des informations générales sur les évolutions récentes du cadre mondial sur les forêts.

17. Afin de mobiliser des ressources financières pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial, l'approche ci-après est proposée.

- i) Premièrement, pour des raisons à la fois techniques et financières, la proposition consiste à intégrer les mesures sur la conservation et l'utilisation des ressources génétiques forestières aux mesures de plus grande ampleur et plus globales qui sont élaborées en vue de la mise en œuvre de la gestion durable des forêts et de l'atténuation des effets du changement climatique au moyen de mesures axées sur les forêts. Cette approche est conforme à la Déclaration de Cancún de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, qui s'est tenue en 2016 et exhorte les Parties à renforcer leurs efforts visant à intégrer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité au sein des différents secteurs et entre les différents secteurs, notamment l'agriculture, les forêts, la pêche et l'aquaculture et le tourisme, à tous les niveaux et à toutes les échelles.
- ii) Deuxièmement, outre les efforts d'intégration, il est proposé de mobiliser des ressources financières qui permettront de prendre des mesures stratégiques dans le domaine des ressources génétiques forestières, notamment le renforcement des capacités, l'élaboration de stratégies nationales et le renforcement des systèmes nationaux d'approvisionnement en semences d'arbres. Il faudrait que les mesures stratégiques soient alignées sur le Plan d'action mondial et qu'elles soient conçues pour répondre aux besoins et aux conditions spécifiques de différents pays et régions.
- iii) Troisièmement, il est proposé de coopérer avec les initiatives de financement des forêts pertinentes qui sont actuellement mises en œuvre, notamment afin de mettre l'accent sur l'importance des investissements dans les ressources génétiques forestières et de sensibiliser au rôle essentiel de ces ressources dans la gestion durable des forêts. Pour mener à bien cette coopération, il faudrait mettre en commun les éventuelles sources de financement en évitant que les efforts ne se chevauchent. Dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre du Plan d'action mondial, la Commission a demandé à la FAO de recueillir, actualiser régulièrement et publier sur son site web des informations sur les mandats des donateurs, les politiques, les critères d'éligibilité et les procédures de soumission des propositions de financement de projets concernant les ressources génétiques forestières<sup>19</sup>. Étant donné que le Forum des Nations Unies sur les forêts (FUNF) a déjà mis en place le Réseau mondial de facilitation du financement forestier aux mêmes fins, à savoir appuyer la mise en œuvre de la gestion durable des forêts, la FAO pourrait collaborer avec le Réseau afin de mettre à disposition des informations sur les possibilités de financement pour les ressources génétiques forestières, ce qui éviterait des chevauchements d'efforts. Outre la mise à disposition d'informations sur les sources de financement, le Réseau promeut également l'élaboration de stratégies nationales de financement des forêts et facilite l'accès aux sources de financement existantes ou émergentes.

---

<sup>19</sup> CGRFA-15/15/Rapport, annexe E, IV.

#### d. Collaboration et réseaux régionaux

18. À sa dernière session, la Commission a demandé à la FAO de continuer à coordonner et à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en collaboration avec les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières<sup>20</sup>. La FAO a poursuivi sa collaboration avec ces réseaux et envisage également de renforcer leur rôle dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial, si les ressources financières disponibles le permettent.

19. En avril 2016, *Bioversity International* et la FAO ont organisé un atelier régional destiné aux coordonnateurs nationaux du Programme pour les ressources génétiques forestières en Afrique subsaharienne (SAFORGEN), à Douala (Cameroun). Les participants à cet atelier ont identifié au total neuf priorités régionales pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial et les ont regroupées dans le cadre plus large des trois thèmes suivants: 1) amélioration des arbres et systèmes semenciers; 2) caractérisation des ressources génétiques forestières et systèmes de données; et 3) conservation *in situ* et *ex situ*. En juin 2016, la version finale du projet de stratégie régionale pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial en Afrique subsaharienne a été mise au point, sur la base des débats qui ont eu lieu lors de l'atelier<sup>21</sup>.

20. La FAO a contribué à l'atelier régional organisé par l'Association des institutions de recherche forestière pour l'Asie et le Pacifique et *Bioversity International*, qui était destiné aux coordonnateurs nationaux et aux autres spécialistes du Programme de ressources génétiques forestières pour l'Asie et le Pacifique (APFORGEN) et qui s'est tenu à Kuala Lumpur (Malaisie), en mars 2017. Les participants à l'atelier ont révisé la stratégie pour la mise en œuvre régionale du Plan d'action mondial et en ont ébauché une nouvelle version pour la période 2018-2022. La stratégie révisée a été présentée à la vingt-septième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique de la FAO, qui s'est tenue à Colombo (Sri Lanka), en octobre 2017<sup>22</sup>. La Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique a accueilli favorablement l'élaboration de la stratégie régionale pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial et a recommandé à la FAO de poursuivre sa collaboration avec l'APFORGEN et les autres initiatives pertinentes en matière de ressources génétiques forestières dans la région<sup>23</sup>.

21. La FAO a également poursuivi sa collaboration avec les réseaux régionaux en Europe et en Amérique du Nord. Le Programme européen pour les ressources génétiques forestières (EUFORGEN)<sup>24</sup> a inclus dans ses travaux actuels les priorités régionales pertinentes du Plan d'action mondial. La FAO a également apporté sa contribution à la réunion annuelle du Groupe de travail sur les ressources génétiques forestières de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord<sup>25</sup>, qui s'est tenue à Provo (États-Unis), en octobre 2017. Le Groupe de travail nord-américain a décidé d'identifier les priorités stratégiques du Plan d'action mondial qui sont pertinentes pour la région et a pour but de contribuer à sa mise en œuvre au niveau régional.

#### e. Sensibilisation et mise en commun des informations

22. La FAO a poursuivi ses efforts visant à sensibiliser la communauté internationale au Plan d'action mondial et à l'importance des ressources génétiques forestières. En septembre 2016, la FAO a présenté le Plan d'action mondial et ses activités connexes à la Conférence finale de l'Action COST, qui avait pour thème «Renforcer la conservation des populations marginales ou périphériques d'arbres

<sup>20</sup> CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 73.

<sup>21</sup> <https://www.bioversityinternational.org/research-portfolio/forests/saforgen/>.

<sup>22</sup> FO:APFC/2017/10.

<sup>23</sup> FO:APFC/2017/REP.

<sup>24</sup> <http://www.euforgen.org>.

<sup>25</sup> <https://www.fs.fed.us/global/nafc/genetics/aboutus.htm>.

forestiers<sup>26</sup>» et s'est tenue à Arezzo (Italie). La conférence a permis de mettre en commun des enseignements tirés en matière d'identification, de suivi et de gestion de ces populations d'arbres non seulement en Europe, mais également en Afrique du Nord et au Liban. Une mise à jour du même ordre concernant la mise en œuvre du Plan d'action mondial a également été présentée à la première réunion annuelle du projet financé par la Commission européenne GENTREE<sup>27</sup>, qui s'est tenue à Madrid (Espagne), en mars 2017.

23. La FAO a diffusé les résultats des travaux de la Commission, notamment les plans d'action mondiaux sur les ressources phytogénétiques, zoogénétiques et forestières, dans une brochure<sup>28</sup> publiée à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, qui s'est tenue à Cancún (Mexique) en 2016. Dans sa Décision XIII/3, la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), à sa treizième session, a pris connaissance des plans d'action mondiaux et a accueilli favorablement la proposition de la FAO de faire office de plateforme sur la biodiversité et les secteurs agricoles destinée à diverses parties prenantes, notamment aux gouvernements et aux communautés de pratique, et qui permette d'établir des passerelles entre les secteurs, de trouver les synergies possibles, d'aligner les objectifs et d'élaborer des approches intersectorielles intégrées afin de tenir compte systématiquement de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches.

24. La FAO a organisé les réunions régionales sur les biotechnologies agricoles en Asie-Pacifique (à Kuala Lumpur [Malaisie])<sup>29</sup> et en Afrique subsaharienne (à Addis Abeba [Éthiopie])<sup>30</sup>, respectivement en septembre et en novembre 2017. Lors de ces réunions régionales, l'utilisation des biotechnologies dans le secteur des forêts au service de la conservation et de l'utilisation des ressources génétiques forestières a également été présentée et débattue. En ce qui concerne la réunion de la région Asie-Pacifique, la FAO a produit une vidéo sur l'utilisation de la culture tissulaire pour la propagation du matériel de reproduction des arbres en Thaïlande<sup>31</sup>.

25. En septembre 2017, la FAO a contribué à l'organisation d'une session sur les ressources génétiques forestières lors du Congrès du cent vingt-cinquième anniversaire de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO), qui s'est tenu à Fribourg (Allemagne). En outre, la FAO a présenté une mise à jour du suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial à la Réunion annuelle du Système de l'OCDE pour les semences et les plants forestiers, qui s'est tenue à Copenhague (Danemark), en octobre 2017. Au total, vingt-sept pays, dont certains ne sont pas membres de l'OCDE (Burkina Faso, Kenya, Madagascar, Ouganda et Rwanda), participent actuellement au Système.

26. Afin d'apporter une contribution supplémentaire à la mise en commun d'informations, la FAO a publié, en novembre 2017, la Deuxième édition du guide de référence sur l'agriculture intelligente face au climat<sup>32</sup>. Celle-ci comprend un chapitre sur la gestion des ressources génétiques forestières dans le module sur les ressources génétiques forestières pour l'alimentation et l'agriculture. En outre, les quatre études thématiques élaborées parallèlement à l'État des ressources génétiques forestières dans le monde seront publiées au printemps 2018<sup>33</sup>.

---

<sup>26</sup> <http://map-fgr.entecra.it/>.

<sup>27</sup> <http://www.gentree-h2020.eu/>.

<sup>28</sup> Agriculture durable et biodiversité - Des liens inextricables: <http://www.fao.org/3/a-i6602f.pdf>.

<sup>29</sup> <http://www.fao.org/asiapacific/events/detail-events/en/c/1440/>.

<sup>30</sup> <http://www.fao.org/africa/events/detail-events/fr/c/1041819/>.

<sup>31</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=EyacPtO6cs0&feature=youtu.be>.

<sup>32</sup> <http://www.fao.org/climate-smart-agriculture-sourcebook/fr/>.

<sup>33</sup> <http://www.fao.org/forestry/fgr/71306/fr/>.

### **III. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL EST INVITÉ À DONNER**

27. Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note des activités signalées et donner des orientations à la Commission pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial. En outre, le Groupe de travail souhaitera peut-être:

- i) prendre connaissance du Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial;
- ii) recommander aux pays, aux réseaux régionaux et aux organisations internationales concernées qui n'ont pas encore transmis leurs rapports d'avancement de le faire d'ici au 30 juin au plus tard;
- iii) recommander qu'une version mise à jour du Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial soit présentée à la prochaine session de la Commission, en vue de son examen;
- iv) examiner et réviser, le cas échéant, le projet de Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestière, et demander au Secrétariat de l'approfondir, après avoir pris en compte les observations formulées par les points focaux nationaux, les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et les organisations internationales concernées, d'ici au 31 juillet 2018, en vue de son examen par la Commission, à sa prochaine session; et
- v) examiner et réviser, le cas échéant, le projet de Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en vue de son examen par la Commission, à sa prochaine session.

28. Le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander à la Commission:

- i) d'inviter les pays à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action mondial et de les encourager à donner suite aux constatations du Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial, comme il convient;
- ii) de demander à la FAO de continuer à coordonner et à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en collaboration avec les réseaux régionaux et les organisations internationales pertinentes;
- iii) d'encourager les donateurs à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial et sa Stratégie de financement.